



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E102982

VALABLE JUSQU'AU 17/06/2026

ÉDITÉ LE 09/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1994

Forme juridique : SARL

Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : 397 700 766 00033

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 2104468-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 381238N1244000/001 501759/26

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 381238N1244000/001 501759/17

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : SARL PXR

VOIE DE LA LIBERTE
ZONE ARTISANALE
100B VOIE DE LA LIBERTE
77210 SAMOREAU

Téléphone : 01 64 69 57 87

Portable : 06 72 93 85 83

Site Internet : www.pxr77.fr

E-mail : contact@pxr77.fr

Responsabilité légale :

PLANCKE ALEXANDRE ASSISTANTE DE DIRECTION

Fax :

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	16/01/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	08/04/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	10/05/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/05/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	10/05/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.